

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

2. — SELLERIE.

N° 475.862

Dispositif pour la fixation du joug sur la tête des bêtes à cornes.

M. ALEXIS GUÉRINEAU résidant en France (Maine-et-Loire).

Demandé le 31 juillet 1914, à 14^h 53^m, à Paris.

Délivré le 1^{er} avril 1915. — Publié le 21 juin 1915.

Actuellement pour fixer le joug ou les têtes d'un joug sur la tête des bêtes à cornes, on emploie le plus généralement de longues courroies.

5 Celles-ci sont encombrantes et présentent, en outre, l'inconvénient de se desserrer continuellement.

On a cherché à obvier à cet inconvénient par des systèmes de blocage rapide, mais ces
10 systèmes présentent à leur tour l'inconvénient de ne pas permettre un resserrage graduel pendant le travail.

Le nouveau dispositif de fixation du joug supprime tous les inconvénients des dispositifs
15 connus, et permet en outre de resserrer facilement à tout instant le joug pendant le travail, ce serrage s'obtenant avec le déploiement d'un effort minime.

Conformément à l'invention, chacune des
20 têtes du joug comporte à ses deux extrémités un dispositif pour l'attache ou la fixation d'une courroie, laquelle, après son passage sur la corne correspondante, est conduite derrière un crochet adapté sous la tête, approxima-
25 tivement dans le plan du dispositif d'attache, puis ramenée sur le front de la bête. Les deux courroies ainsi assujetties, conduites par-dessus la corne et sous le crochet, peuvent être réunies par des moyens variés.

30 Conformément à la caractéristique essentielle de l'invention, la réunion de ces deux

courroies sur le front de l'animal s'obtient par un dispositif comparable à un palan.

Ce dispositif consiste, en principe, en une courroie additionnelle dont une extrémité for- 35 mant «dormant» s'attache à l'une des courroies assujetties à la tête, et qui, par une boucle, forme chape pour un anneau de passage de ladite courroie additionnelle, laquelle a été passée au préalable dans un autre anneau 40 pour lequel l'autre courroie, fixée à la tête, forme chape. L'extrémité libre de la courroie additionnelle qui forme le «garant» est enfin passée dans une boucle à ardillon de la se- 45 conde courroie. Il est aisé de comprendre immédiatement que le serrage s'opère comme le soulèvement d'une charge au moyen d'un palan : par une traction exercée sur le garant, on rapproche les extrémités en formant chape 50 des deux courroies assujetties à la tête, et ce serrage se fait avec un effort réduit.

Deux formes pratiques d'exécution de l'invention sont représentées à titre d'exemple sur le dessin ci-joint :

Les figures 1 à 5 représentent une pre- 55 mière forme d'exécution.

La figure 1 est une élévation de l'une des têtes du joug aménagée pour la fixation des deux courroies formant, par leur extrémité libre, chape pour des anneaux mobiles dans 60 lesquels passe la courroie additionnelle ou courroie de serrage du palan.

Prix du fascicule : 1 franc.

La figure 2 est un plan correspondant.

La figure 3 est une élévation de face de l'une des têtes du joug assujettie sur la tête correspondante.

5 La figure 4 est un plan correspondant à la figure 3.

La figure 5 est une coupe transversale suivant V-V de la figure 3.

10 La figure 6 est une élévation d'une seconde forme d'exécution.

A désigne l'une des têtes du joug d'un type quelconque; chacune des extrémités de la tête comporte un dispositif B, de construction variable, pour la fixation d'une cour-
15 roie. Chacune de ces extrémités comporte, d'autre part, un crochet C sous lequel passe la courroie D fixée en B, après avoir passé sur la corne correspondante E de l'animal.

20 Dans la forme pratique d'exécution représentée, le dispositif d'attache ou de fixation B est constitué par une boucle à ardillon tournant dans une bride f formée à l'une des extrémités d'une ferrure en étrier F, dont l'autre extré-
25 mité est conformée en crochet C. La ferrure en U est fixée par des moyens appropriés sur le corps de tête A. Elle porte d'ailleurs un passant f' pour l'extrémité libre de la courroie.

30 La réunion des deux courroies fixées par leur extrémité dans la boucle à ardillon B correspondante, est réalisée, conformément à l'invention, par un dispositif faisant application du principe du palan.

35 A cet effet, chacune des courroies forme, par son extrémité libre, une boucle (d pour la courroie de gauche, d' pour la courroie de droite). Cette boucle peut s'obtenir par exemple en repliant simplement la courroie sur elle-même et faisant passer l'ardillon b de la
40 boucle B dans les deux brins superposés de la courroie repliée sur elle-même, comme le montre la figure 5.

45 Dans les boucles d, d', sont retenus respectivement un anneau ou un coulant. Les coulants G et G' recevront de préférence la forme trapézoïdale clairement visible sur les figures 3 et 4. Les bases de ces trapèzes pourront être munies de rouleaux. Une courroie
50 additionnelle H est fixée par l'une de ses extrémités h formant dormant au brin intérieur de la boucle d, puis elle est passée dans l'anneau ou le coulant G d'abord, et ensuite dans

l'anneau ou coulant G, ce passage étant opéré de façon que le brin libre h' de la courroie
55 additionnelle puisse servir de garant après son passage à travers une boucle à ardillon I-i convenablement assujettie au brin extérieur de la chape d' formée sur la courroie D de droite.

Pour serrer la tête sur les cornes, il suffira de manœuvrer le garant avant d'engager
60 l'ardillon i. Quand le serrage convenable est réalisé, on engagera l'ardillon dans le trou correspondant du garant. Il est aisé de voir que pour une longueur de garant que l'on fait
65 passer à travers la boucle I, le rapprochement entre les coulants G et G' n'est que du tiers de sa longueur. D'ailleurs si pendant le travail il se produit un desserrage, le resserrage s'ob-
tient aisément par la simple manœuvre du
70 garant h'.

75 Dans la pratique, l'extrémité libre du garant pourra être enroulée sur l'une des cornes, comme le montrent les figures 3 et 4. On pourra dégager la tête sans avoir à défaire le dispositif formant palan. Il suffira à cet effet
80 d'adapter à l'extrémité libre du garant une patte K formant arrêt souple contre l'ardillon i de la boucle I, l'effet de cet arrêt pouvant d'ailleurs être supprimé par une simple pres-
sion du doigt sur la patte souple.

85 Il va sans dire que le dispositif de serrage des extrémités d, d' des deux courroies assujetties à la tête, et qui fait application du principe du palan, peut, au lieu de comporter une courroie additionnelle H, repliée en trois
90 par son passage à travers deux anneaux ou coulants, être simplifié par la suppression de l'un des coulants G; il pourrait être compliqué par l'adjonction du coulant additionnel formé sur la chape d', et éventuellement d'un second
95 coulant additionnel formé sur la chape d. En d'autres termes, la démultiplication du système de palan pourra varier à volonté suivant le nombre d'anneaux et de coulants G, G' portés par les chapes d, d' formés aux extrémités
libres des courroies d.

Le dispositif décrit et représenté pourrait être inversé, c'est-à-dire que les courroies D, au lieu d'être fixées à la partie supérieure de la tête, avant leur passage, pourraient être
100 réunies entre elles sur le front de l'animal et guidées derrière des crochets inférieurs C, les extrémités libres étant, par des guidages appropriés, formés sur la partie supérieure de la

tête, ramenées en avant de la têtière, puis réunies par un dispositif de palan.

Dans la variante représentée par la figure 6, chaque têtière A porte à chacune de ses extrémités un crochet inférieur C et un crochet supérieur C¹. Les deux courroies D sont réunies en une seule s'appliquant par sa partie médiane sur le front de la bête, et dont les extrémités passées par derrière les crochets C sont ramenées par-dessus les cornes E derrière les crochets C¹. A ces extrémités sont formées les deux chapes d, d¹ portant les anneaux ou coulants G et G¹ que l'on rapproche au moyen de la courroie additionnelle H dont l'une des extrémités h forme dormant, tandis que l'autre h¹ forme garant pour le système de palan.

RÉSUMÉ :

1° Un système de fixation du joug à la tête des bêtes à cornes, caractérisé en ce qu'il comporte, pour chaque têtière ou extrémité de joug, un système de deux courroies séparées ou une courroie unique qui, passée à l'avant des cornes et derrière les crochets de retenue portés aux deux extrémités de la têtière, présente des extrémités libres conformées en boucle ou chape recevant des coulants; le rapprochement de ces extrémités libres s'opé-

rant au moyen d'une courroie additionnelle fixée à l'une des extrémités de courroies et passée dans les anneaux ou coulants, en sorte que la courroie additionnelle est assimilable à la corde ou chaîne de manœuvre du palan dont les extrémités des courroies principales formeraient les chapes porte-poulies.

2° Une forme d'exécution dans laquelle les courroies principales sont séparées et fixées par une extrémité à une boucle portée par une ferrure à la partie supérieure de la têtière; le rapprochement des chapes formées aux extrémités des deux courroies assujetties séparées s'opérant sur le front de la bête.

3° Un exemple d'exécution dans lequel les courroies principales sont réunies en une seule dont la partie médiane s'applique sur le front de la bête et dont les extrémités, après guidage sous les crochets de retenue fixés sous la têtière, passent sur la corne, puis derrière des crochets semblables, fixés à la partie supérieure de la têtière; les extrémités libres formant chape, étant alors rapprochées en avant de la têtière, par le dispositif de courroies additionnelles formant palan.

A. GUÉRINEAU.

Par procuration :
Émile BERT.

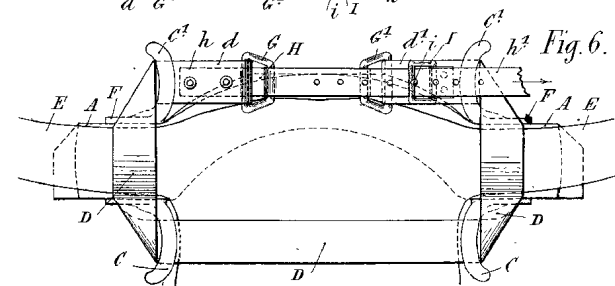
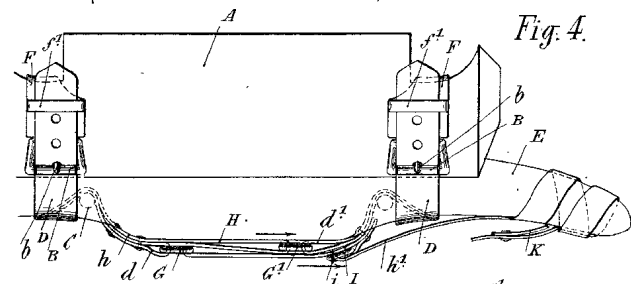
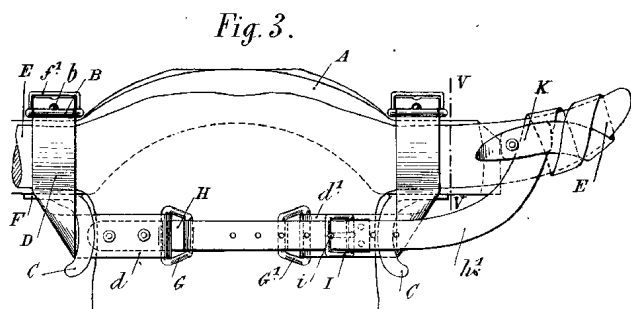
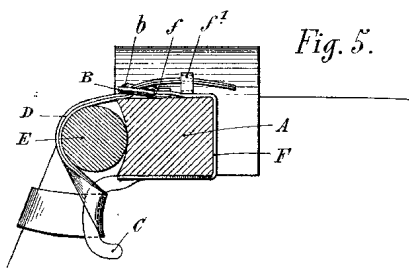
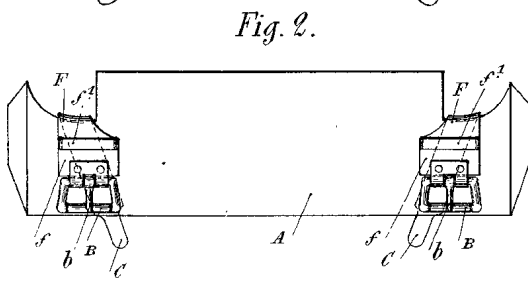
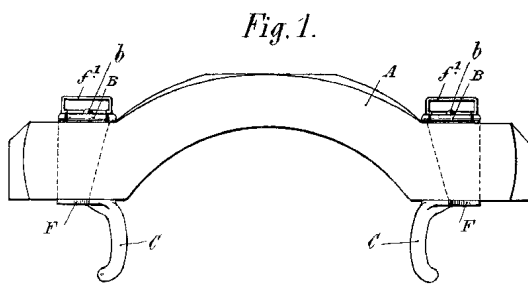


Fig. 1.

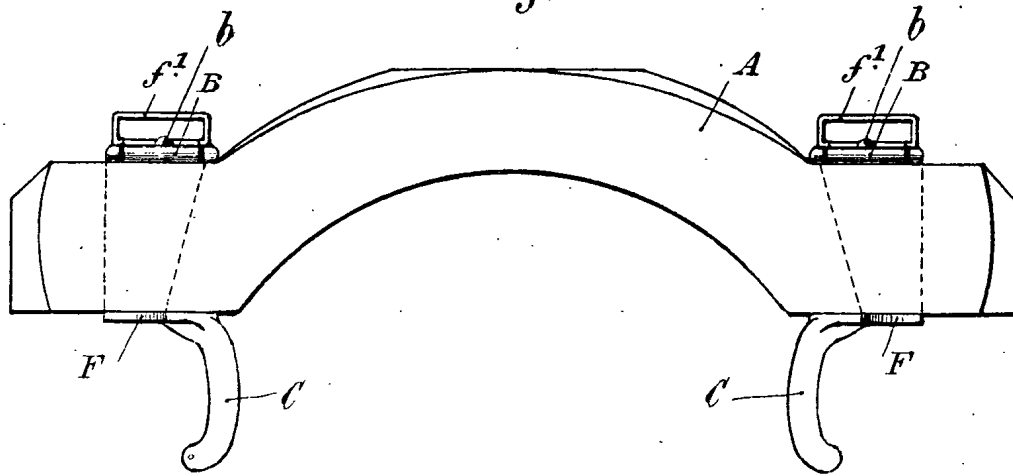


Fig. 2.

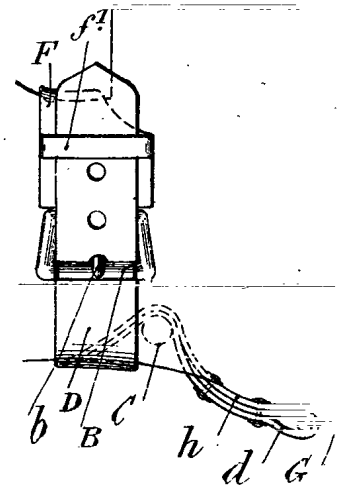
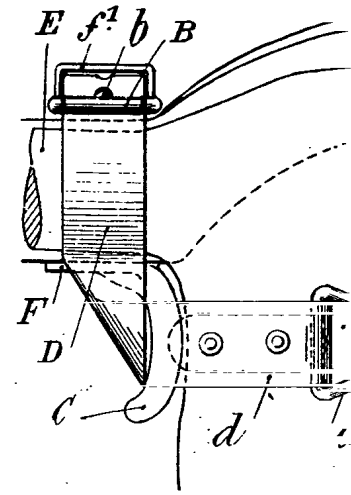
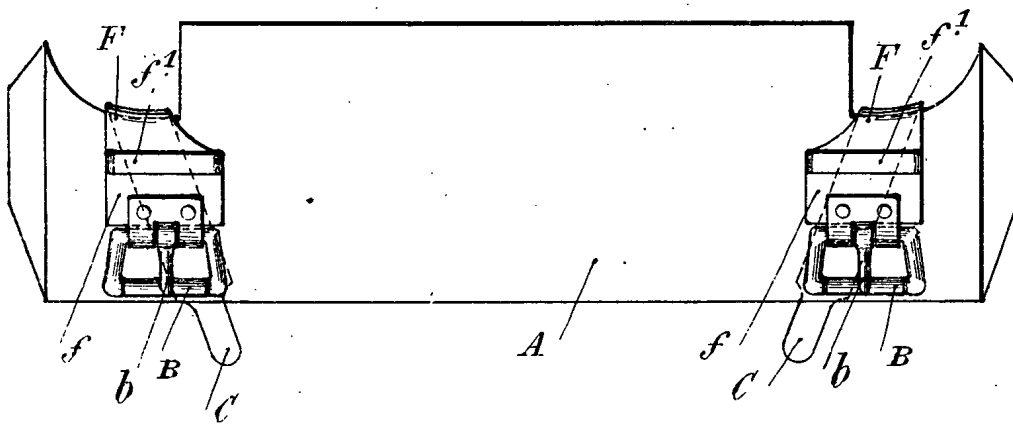


Fig. 5.

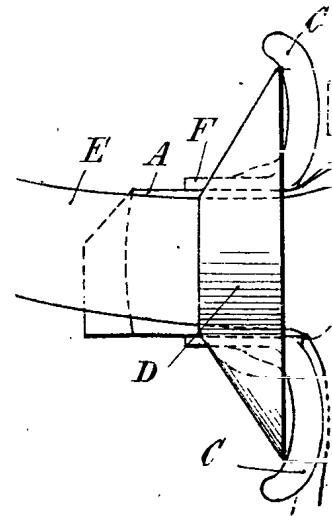
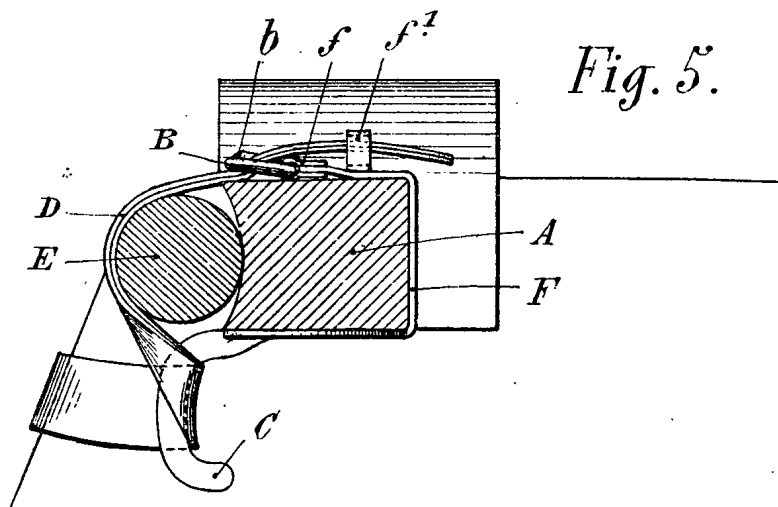


Fig. 3.

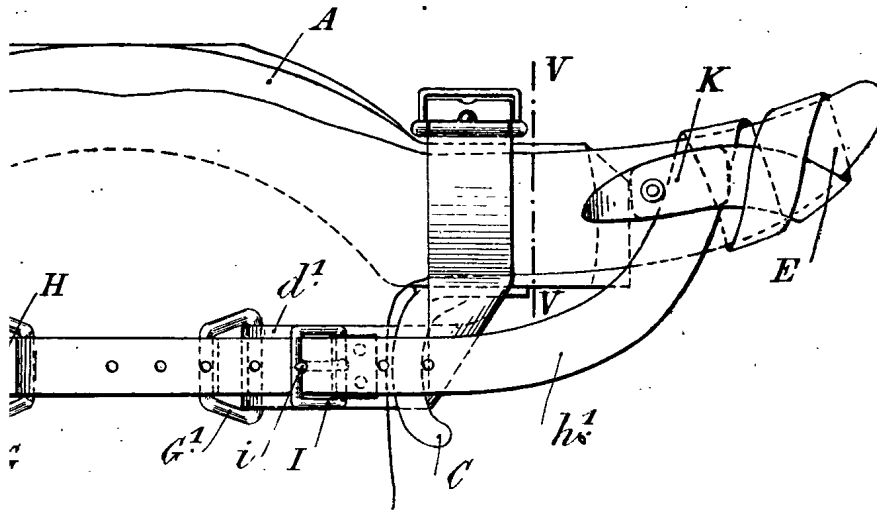


Fig. 4.

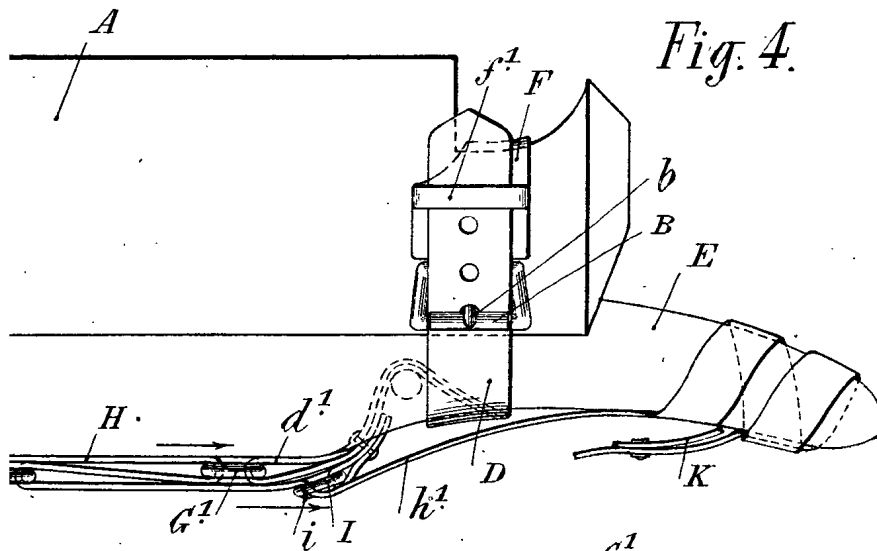


Fig. 6.

